

BNY MELLON  
INVESTMENT MANAGEMENT

- **Risque lié aux marchés émergents :** Les marchés émergents comportent des risques supplémentaires liés à un moindre développement des pratiques de marché.
- **Risque de capitalisation boursière :** Les investissements en titres de petites et moyennes entreprises (en termes de capitalisation boursière) peuvent s'avérer plus risqués et moins liquides (c'est-à-dire plus difficiles à vendre) que les investissements en titres de grandes entreprises. Cela signifie que les cours de ces titres peuvent présenter des fluctuations plus importantes.
- **Risque de change de la catégorie de parts :** Cette catégorie de parts est libellée dans une devise différente de la devise de base du fonds. Les fluctuations de change entre la devise de la catégorie de parts et la devise de référence du fonds sont susceptibles d'affecter la valeur de votre investissement.
- **Risque lié aux programmes Shanghai-Hong Kong Stock Connect et/ou Shenzhen-Hong Kong Stock Connect (« Stock Connect »)** Le Fonds peut investir dans des actions chinoises A via les programmes Stock Connect. Ces programmes peuvent faire l'objet de modifications réglementaires ou de limitations de quotas. Une contrainte opérationnelle telle qu'une suspension des négociations pourrait avoir une incidence négative sur la capacité du Fonds à atteindre son objectif d'investissement.
- **Risque lié à la règle Volcker** La Bank of New York Mellon Corporation ou l'un de ses affiliés (« BNYM ») a investi dans le Fonds. En raison des restrictions de la « règle Volcker » adoptée par les autorités américaines de réglementation, BNYM doit réduire son pourcentage de participation au capital de façon à représenter moins de 25 % du Fonds, généralement dans un délai de trois ans à compter de la création du Fonds (c'est-à-dire à partir du moment où le gestionnaire du Fonds commence à réaliser des investissements pour le Fonds). Les risques suivants sont notamment possibles : BNYM peut initialement détenir un pourcentage proportionnellement plus important du Fonds, et son réduction obligatoire peut augmenter le taux de rotation du portefeuille, et, par conséquent, les coûts, les

frais et la charge fiscale. Des informations détaillées concernant l'investissement de BNYM dans le Fonds sont disponibles sur demande.

- **Risque de contrepartie :** L'insolvabilité d'une institution qui fournit des services tels que la conservation d'actifs ou agissant comme une contrepartie par rapport aux produits dérivés ou à d'autres arrangements contractuels peut exposer le Fonds à des pertes financières.
- **Risque lié à l'approche d'investissement environnementale, sociale et de gouvernance (ESG) :** Le Fonds suit une approche d'investissement ESG. Cela signifie qu'il ne prend pas seulement le facteur de la performance financière en compte dans le cadre de son processus d'investissement. Une telle approche comporte le risque que la performance du Fonds soit défavorablement affectée par les restrictions imposées en matière d'exposition à certains secteurs ou types d'investissements. Il est possible que cette approche ne reflète pas les opinions d'un investisseur donné, quel qu'il soit. En outre, en adoptant une approche d'investissement ESG, le Fonds est

dépendant des informations et des données de tiers (qui peuvent inclure des fournisseurs de rapports de recherches, de filtres, de notations et/ou d'analyses, tels que les fournisseurs d'indices et les consultants). Ces informations ou données peuvent s'avérer incomplètes, inexactes ou incohérentes.

- **Risque lié aux sociétés innovantes en matière de Smart Cures :** La valeur des titres des sociétés innovantes en matière de Smart Cures peut être affectée négativement par une réglementation gouvernementale plus stricte et les risques associés à l'innovation, au développement de traitements et de technologies médicales, aux tests (résultats d'essais), aux exigences réglementaires mondiales non harmonisées, aux pressions concurrentielles et à la propriété intellectuelle. La valeur du Fonds peut être soumise à des risques et à des fluctuations de marché plus importants que s'il investissait dans un éventail plus large de secteurs économiques.

Une description exhaustive des facteurs de risque figure dans le Prospectus à la section intitulée « Facteurs de risque ».

## Frais

Les frais couvrent les coûts d'exploitation du fonds, y compris les coûts de commercialisation et de distribution. Ces frais réduisent la croissance potentielle de votre investissement.

### FRAIS PONCTUELS PRÉLEVÉS AVANT OU APRÈS INVESTISSEMENT

|                 |        |
|-----------------|--------|
| Frais d'entrée  | 5,00 % |
| Frais de sortie | Aucun  |

Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi et avant que le revenu de votre investissement ne vous soit distribué.

### FRAIS PRÉLEVÉS PAR LE FONDS SUR UNE ANNÉE

|                |        |
|----------------|--------|
| Frais courants | 1,53 % |
|----------------|--------|

### FRAIS PRÉLEVÉS PAR LE FONDS DANS CERTAINES CIRCONSTANCES

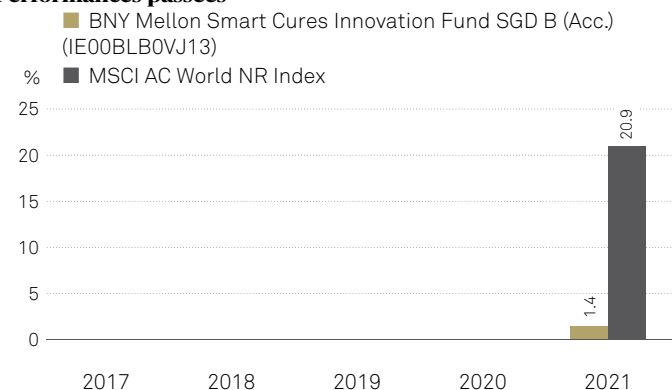
|                           |       |
|---------------------------|-------|
| Commission de performance | Aucun |
|---------------------------|-------|

Les frais d'entrée communiqués sont des maximums, mais il se peut que vous payiez moins. Pour connaître le niveau réel des frais d'entrée, adressez-vous à votre conseiller ou au distributeur financier.

Le montant des frais courants se fonde sur les frais calculés au 31 décembre 2021. Ce chiffre peut varier d'une année à l'autre. Il ne comprend pas les commissions de performance et le coût des opérations de portefeuille, sauf dans le cas où des frais d'entrée/de sortie sont acquittés lors de l'achat ou la vente de parts d'un autre fonds de placement.

La rubrique « Commissions et frais » du Prospectus contient des informations supplémentaires sur les frais.

## Performances passées



Le diagramme inclut tous les frais à l'exception des frais d'entrée.

Date de lancement du Fonds - 14 décembre 2020.

Date de lancement de la catégorie d'actions - 14 décembre 2020.

La performance de cette catégorie d'actions est indiquée en SGD.

La performance de l'Indice de référence est indiquée en SGD.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

## Informations pratiques

**Documents :** Le fonds est un compartiment (partie) de BNY Mellon Global Funds, plc (« BNY MGF »), une structure faîtière composée de différents compartiments. Le présent document est spécifique au Fonds et à la catégorie d'actions mentionnés au début du présent document. Une copie du Prospectus et des rapports annuel et semestriel préparés pour la structure faîtière peut être obtenue gratuitement à l'adresse [www.bnymellonim.com](http://www.bnymellonim.com) ou auprès de BNY Mellon Fund Services (Ireland) Designated Activity Company, One Dockland Central, Guild Street, IFSC, Dublin 1, Irlande. Ces documents sont disponibles en anglais, en français, en allemand, en italien, en espagnol et en portugais.

**Prix de l'action :** le prix de l'action le plus récent et d'autres informations, notamment les modalités de l'achat et de la vente d'actions, sont disponibles sur le site internet et à l'adresse mentionnés ci-dessus. D'autres catégories de parts sont proposées par le fonds comme exposé dans le Prospectus.

**Conversion :** Les investisseurs peuvent échanger des actions du fonds contre des actions d'autres compartiments de BNY MGF à condition qu'elles remplissent les critères applicables à l'investissement dans d'autres compartiments. La rubrique « Échange et/ou conversion volontaire d'actions » du Prospectus contient des informations supplémentaires sur les échanges.

**Statut juridique :** Les actifs du fonds sont ségrégués des autres compartiments de BNY MGF et ne peuvent pas être utilisés pour

acquitter les passifs ou régler les réclamations de tout autre compartiment.

**Avertissement :** La responsabilité de BNY Mellon Fund Management (Luxembourg) S.A. ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du Prospectus du fonds.

**Dépositaire :** The Bank of New York Mellon SA/NV, succursale de Dublin.

**Fiscalité :** la législation fiscale du pays dans lequel le fonds est domicilié peut affecter votre situation fiscale personnelle. Pour des renseignements plus complets, veuillez consulter un conseiller fiscal.

**Politique de rémunération :** Une description détaillée de la politique de rémunération actualisée de BNY Mellon Fund Management (Luxembourg) S.A., y compris, notamment, une description de la manière dont les rémunérations et les avantages sont calculés et l'identité des personnes responsables de l'attribution des rémunérations et des avantages, est disponible à l'adresse [www.bnymellonim.com](http://www.bnymellonim.com). Un exemplaire papier sera mis à disposition gratuitement sur demande.

**Fournisseurs d'indices :** les informations complémentaires relatives aux fournisseurs d'indices sont stipulées à la rubrique « Clauses de non-responsabilité prévues par les fournisseurs d'indices de référence » du Prospectus.

Ce fonds est agréé en Irlande et réglementé par la Central Bank of Ireland. BNY Mellon Fund Management (Luxembourg) S.A. est agréé en Luxembourg et réglementé par la Commission de Surveillance du Secteur Financier ("CSSF"). Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 15 septembre 2022.